L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 6 AVRIL 1877.

Dixme Année.

DUFOUR & LIBERT,
PROPRIÉTAIRES-RÉDACTEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 6 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par H. Stern & Co., à 10 h. A. M., au N° 84 Rue Bourbon,—bottes, souliers et brodequins.

Vente à Pension.—MM. H. Stern & Co. feront aujourd'hui, comme de coutume, leur vente de chaussures, dans la vente sous bail à des heures (de 10 à 2 h.) très précoces, à cause du grand meeting qui doit se tenir à midi sur la Place Lafayette.

SPECTACLES.

Vendredi, 6 Avril 1877.

ACADÉMIE.—Bénéfice de M. John Thompson.

ALCAZAR.—Chansonnettes opéracies, etc.

Le meeting sur la place Lafayette.

La population de la Nouvelle-Orléans est invitée à se réunir aujourd'hui à midi sur la place Lafayette, en mass meeting, pour délibérer du pouvoir de détermination de n'accepter, dans aucun cas, d'autre gouvernement d'Etat que celui de Nicholls.

Cette manifestation a pour objet de faire connaître au Président Hayes et à ceux envoyés, la force du sentiment qui domine dans cette communauté. Il faut qu'il soit bien compris que les hommes d'affaires et les commerçants de cette ville ne considèrent pas seulement le maintien du gouvernement actuellement en fonctions comme une satisfaction accordée à un parti politique, mais encore comme le seul moyen de sauvegarder tous les intérêts matériels et d'assurer une reprise d'affaires et la confiance dans le retour de la prospérité.

La fermeture des magasins et des bureaux de onze heures à deux heures est demie, a pour but de permettre à tous les patrons, commis, ouvriers et hommes de peine d'aller assister au meeting et, en même temps, de prouver le caractère unanime du mouvement. Chacun le comprendra ainsi et se fera un devoir de se conformer à l'invitation relative à cette fermeture.

C'est, nous l'espérons, pour la dernière fois que la population de la Nouvelle-Orléans est appelée à faire une manifestation contre une usurpation. Il faut donc que cette manifestation soit imposante par le nombre et qu'elle laisse aux visiteurs du Nord, officiels ou actives, l'impression que jamais Packard ne sera reconnu comme gouverneur à la Nouvelle-Orléans.

Une salve d'artillerie sera tirée à neuf heures du matin pour rappeler à la population le devoir patriotique qu'elle est invitée à remplir, et une autre salve sera tirée à midi pour annoncer l'ouverture du meeting.

Le bill sur le canal de Barataria.

Nous venons de lire le bill actuellement en discussion à la législature, sur le projet de canal de Barataria et nous engageons très fortement nos représentants et nos sénateurs à rejeter complètement le bill dans sa forme actuelle, parce qu'il renferme beaucoup trop aux nombreux bills de *jobs* qui ont été passés sous Warmoth et sous Kellogg. Nous indiquerons brièvement nos objections.

En thèse générale, la construction d'un chemin de fer ou d'un canal ne doit être autorisée que sur la présentation d'un plan arrêté et défini et d'un tracé déterminé. Or, il n'y a rien de semblable dans la proposition faite.

Un certain nombre de spéculateurs paraissent s'être réunis pour exploiter, quand cela leur semblera bon, l'idée d'un canal de la Nouvelle-Orléans à la baie de Barataria. Ils demandent qu'on incorpore une compagnie *hypothétique*, au capital *fantôme* de *Dix millions* de dollars, mais sans obligation de verser un cent ni aucun droit sur plus tard, et qu'on considère 20,000 actions de la dite compagnie comme complètement payées de façon à s'appliquer à ses fondateurs, pour *cinq millions* de dollars d'actions gratis, sans bourse délier.

(Par parenthèse, la législation devrait interdire absolument ce système des actions gratuites dont on abuse tant).

Aucun tracé n'est présenté pour le canal projeté, et la compagnie est autorisée à utiliser, à saisir, à démolir, à interrompre ou à boucher les cours d'eau, bayous, etc., de sorte qu'elle peut drainer, dessécher ou inonder à ses guises les terres dans toute la section de la Louisiane qui s'étend entre la ville et la baie. Rien ne garantit que pour dessécher les terres qu'elle aura le droit d'acquérir, elle ne risquera pas d'inonder des terres actuellement en exploitation.

La législature ne doit pas donner une autorisation aussi vague et aussi générale, car il peut en résulter une perturbation complète dans l'aménagement actuel des vastes zones d'eau qui se trouvent entre le fleuve et la baie.

Selon nous, un canal ne doit être autorisé que sur un tracé précis et après avoir pris l'avis d'ingénieurs compétents sur les conséquences de l'exécution du canal et sur les changements en bien ou en mal qu'entraîneront les travaux de drainage à entreprendre.

Il ne doit pas être loisible à une compagnie incorporée, en Louisiane, de transférer à ses guises ses affaires dans un autre Etat.

Si le projet de canal est sérieux, l'époque où les travaux doivent commencer et celle où le canal doit être livré à la navigation, doivent être fixées et des garanties exigées à ce sujet. Or, tout est facultatif d'après le bill.

Les clauses relatives à la préemption, moyennant 20 cents par acre, de toutes les terres drainées par la compagnie, à l'exemption de taxes, &c., prouvent que le projet est simplement une grosse spéculation de terres à faire sans risquer de capitaux. Il n'y a de garanties ni pour les intérêts généraux de l'Etat, ni pour les intérêts particuliers.

Ce qui prouve que les actionnaires ne veulent pas placer un sou dans l'affaire, c'est qu'ils demandent cinq *millions* d'actions privilégiées et l'autorisation de vendre des Bons pour se procurer l'argent nécessaire aux quelques travaux qui pourront être faits pour dessécher les parties à préempter.

Le projet dans sa forme actuelle ne présente aucun des caractères d'une œuvre d'utilité publique.

Si nous nous trompons, il est facile aux organisateurs de la compagnie de prouver le contraire. Qu'ils reviennent à la prochaine session, avec un tracé précis du canal, un devis des travaux des drainages qu'ils proposeront d'exécuter et un projet de bill renfermant toutes les garanties désirables, et, alors, la législature, sûre de n'une commission d'ingénieurs, pourra statuer en pleine connaissance de cause.

Après les cruelles expériences des huit dernières années, notamment celles du canal de l'Ile aux Vaisseaux, du canal du golfe du Mexique, du drainage de la ville, de la compagnie des eaux, nos législateurs doivent être prudents et circonspects et ne pas s'exposer à favoriser des spéculations dans lesquelles les intérêts publics et particuliers seront sacrifiés dans un but d'agiotage.

P. S. L'article qui précède était composé lorsque Leon Ayme et compagnons de la discussion qui a eu lieu hier en Sénat sur le bill et des amendements qui ont été suggérés par plusieurs sénateurs, MM. White, Garland, Ogden et Rouzé.

Malgré l'adoption de plusieurs de ces amendements qui couvrent quelques unes des objections présentées plus haut, nous persistons à demander le rejet final du bill jusqu'à ce qu'il y ait du tracé, approuvé par les ingénieurs du pays, plus une enquête qui ne soit pas aussi sommaire et sur partie, et notamment, de l'honorable Joseph Jonas, obligeant les pétitionnaires à fournir les renseignements.

Le point de départ du canal est fixé sur le fleuve en face de la Nouvelle-Orléans, entre le canal Verret et un point situé à environ de 100 perches du canal Harvey.

Il n'y aura pas d'entrée basse au Canal sur le Manchac, dans les limites ci-dessus, sous peine de nullité de la Charte.

La Charte sera annulée si les travaux ne sont pas commencés d'ici à deux ans et achevés pour la partie d'ici à vingt ans.

Les bénéfices d'Etat devront nécessairement les travaux d'drainage et de barrages dans l'intérieur le canal est Mississippi.

Il n'est pas exigé le capital et les bons de la compagnie du paiement des dettes a été rapidement comme insuffisamment.

Le compagnie a seul droit d'avoir et de gérer des chemins dans l'Etat.

La clause relative aux 20 000 actions privilégiées a été supprimée.

UN VISITEUR DISTINGUÉ.—L'honorable S. S. Cox, représentant de l'Etat de New York au Congrès National, est arrivé mercredi soir à la Nouvelle-Orléans et a visité hier la Législature à la salle des Odd Fellows. Il était accompagné de membres Wormoth et McMillan, deux représentants républicains. C'est l'ex-gouverneur Wormoth qui a présenté Mr Cox au gouverneur Nicholls, en prononçant des paroles: Permettez-moi de vous présenter un gouverneur légal de cet Etat, le général Francis T. Nicholls.

On dit que Mr S. S. Cox fait une tournée électorale au Sud dans l'intérêt de sa candidature comme Orateur de la nouvelle Chambre des Représentants au Congrès.

L'OPPOSITION A LA POLITIQUE DE HAYES.—Le New-York Times commence à sentir qu'il est l'opposition, que les intransigeants des deux partis font à la politique de conciliation et de pacification dont M. Hayes a pris l'initiative:

Le plan des démocrates est très clair. Ils prétendent la représentation du Sud, qui est voté, qui veut à garder leur parti intact dans les Etats du Sud, et lui donne un et de malheureux pour tout le pays. Une conciliation qui amènerait la réconciliation et la paix serait un vif désespoir pour la démocratie en général. Les chefs des radicaux intransigeants ont absolument le même.

Ecarter la question du Sud de l'action de la lutte des partis, et vous verrez une légère de politique inopinée perdre une source de force qui a été fécondée jusqu'à ce jour, quelques années. Que les noirs et les blancs soient amenés à cultiver des sentiments contraires, qu'ils soient guidés dans leurs relations par des considérations étrangères à la couleur; et les démagogues qui ont utilisé leur antagonisme devront chercher des moyens d'existence plus honorables. Les politiciens de haute volée qui ont trouvé que les philippiques contre le Sud pouvaient rapporter avec avantage des sénatoreries, se sont déconcertés du changement qui les oblige à chercher d'autres moyens d'influence sur l'opinion publique; mais le peuple applaudira au retour de la concorde.

Louisiane.

Nous trouvons dans l'*Advocate* de Baton Rouge, le résultat de l'élection municipale tenue le 2 avril dans cette ville:

Administrateur des finances: Molière Lange, indépendant, de conteur, 474; E. W. Chastant, démocrate, 461; majorité de Lange 72.

Administrateur de police, etc.: Robert Wiseman, démocrate, 436; E. A. Loyd, indépendant, 220.

MM. J. I. Wax et M. J. Williams, démocrates, ont été élus membres du Conseil.

L'élection a été très tranquille, il n'y a pas eu le moindre désordre.

Le même jour une élection a eu lieu à Bayou Sara: parmi les élus au conseil municipal se trouve un homme de couleur.

BAL ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.—Nous apprenons que c'est demain, samedi, que sera donné à l'Opéra le grand bal pare annuel de la Société Française de bienfaisance et d'assistance mutuelle. La perspective d'une solution prompte et favorable du différend gouvernemental contribuera, en rassurant les esprits sur l'avenir, à dispenser les jeunes gens à mettre à profit cette occasion de prendre part à une fête charmante et nous comptons que le bal de samedi obtiendra un grand succès.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — M. Johnny Thompson s'est fait applaudir hier soir dans "Zikes, the Showman." Cette pièce est infiniment supérieure à celle qui a servi à ses débuts. "On Hand" ne possède pas, en effet, grande valeur littéraire, et n'a d'autre mérite que de mettre en relief certaines aptitudes de l'artiste. M. Thompson s'est pourtant pas moins à l'aise dans "Zikes" et il y déploie en outre quelques-unes des qualités qui font rendre populaire sur la scène américaine "Moses, the Clothes Dealer" sera donné ce soir à son bénéfice. Il y sera certainement foule à l'Académie.

CONCERT A LA SALLE GRUNEWALD.—Un concert et une soirée doivent être donnée le mardi 10 avril à la Salle Grunewald sous les auspices de la "Société de l'Orée aux Folk". Nos remerciements à la personne qui a eu l'attention de nous envoyer un billet.

EXCURSIONS DU DIMANCHE.—Dimanche prochain, 8 du courant, les excursions du dimanche auront reprises sur le chemin de fer de Jackson pour tout l'été de 1877. Des trains partiront de la gare de la rue Calliope tous les dimanches matin à 7 heures 10 minutes pour McComb City, Mississippi, arrivant à midi 35 minutes et repartant pour revenir à 3 heures et demie de soir. Prix du billet pour aller à la Passe Manchac et en revenir, même que pour les autres stations au Sud 50 cents et pour aller au nord de la Passe Manchac jusqu'à McComb City et en revenir $1.00.

La maison U. Bassetti, 70 et 72 rue Peters près Peydras, reçoit en ce moment par la barque Zefiro, de Bordeaux, vins rouges vinaigre de vins blancs, cognacs et fruits à l'eau-de-vie.

La maison Amédée Couturié, 30 rue Decatur, vient de recevoir de Bordeaux par la barque Zefiro, vins rouges et blancs et cordiaux à l'huile. Voir Pannonat.

CHRONIQUE PARISIENNE DU HERALD.—Paris, 31 mars.—On reproche beaucoup à ce gouvernement américain ait négligé jusqu'à présent de pourvoir à la représentation officielle des Etats-Unis à l'Exposition universelle de 1878. Cette négligence en est attribuée à des motifs non bienveillants envers les Allemands qui, on le sait, ont refusé d'entrer des renseignements officiels et d'accepter l'invitation officielle. Les Français ne sont pas à peut dire satisfaits outre mesure de l'attitude hostile de l'Allemagne; mais ils se consolent d'ils devraient s'adresser à ce que "leur ancienne alliée, l'Autriche, est l'ennemie de Berlin en matière de concurrence internationale.

La marquise de Chaux est malade, paraît-il. Comme on connaît entre le mariage. Elle est une fille de Amphitrite qu'elle n'est pas quitté son mari, mais aujourd'hui qu'elle a le chagrin d'en faire. Elle a écrit à M. Rancilac pour lui dire qu'elle ne veut pas rompre les engagements aux Italiens. Le dépositaire a refusé et a informé la prima donna qu'il entendait ne rompre à cing cent mille francs si elle ne remplissait pas son engagement. On ne connaît pas exactement les termes de la rétrocession chantonne. Elle paraît vouloir rencontrer au théâtre pour y jouer Donna Anna, dans une lettre adressée à M. Gye elle déclare que, de Paris de son médecin, on lui ne lui permettra pas de chanter à Londres la saison prochaine.

Le Figaro distribue à nos actionnaires un dividende qui représente un bénéfice de 1,800,000 fr. par an.

MORTS POUR UN PERROQUET.—Hier, vers quatre heures trois chaînes avaient d'Anvin, dans une pauvre bicoque, lorsque Vain Anto de 20 ans, entraînant la chemisette de la femme de ménage, s'est lamentée de la chambre de ménage, s'est [illegible]

Cette malheureuse [illegible] vieille, un perroquet qui [illegible] qu'il [illegible] Vain Anto [illegible] Vain Anto [illegible] Vain Anto